

AVIS MODIFICATIF DE SOURCING

Suite à la crise sanitaire liée au virus Covid-19, le calendrier d'inscription et des auditions de l'avis de sourcing en cours et mis en ligne au mois de mars dernier, relatif à l'invitation du **SMMAG** auprès des constructeurs de tramway, est modifié de la manière suivante :



Le sourcing sera organisé le mardi 2 juin 2020 (ou le vendredi 4 juin) à Grenoble, dans les locaux du SMMAG, ou par vidéo conférence si les conditions l'exigent, pendant une durée d'1h30 par constructeur.

Les entreprises intéressées sont invitées à se faire connaître avant le vendredi 23 mai auprès des services du **SMMAG** (catherine.rousset@grenoblealpesmetropole.fr).

Une confirmation d'inscription leur sera adressée ultérieurement précisant le lieu précis et le déroulé détaillé de l'audition.

Les parties du texte du sourcing initial (ci-dessous) ne relevant pas du calendrier, demeurent inchangées.

AVIS DE SOURCING

SOCIETE DE CONSTRUCTEUR TRAMWAY



Le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG)

est l'autorité organisatrice des mobilités à l'échelle de l'Aire grenobloise.

Dans le cadre du renouvellement partiel de son parc de tramways et en prévision de l'acquisition de rames de grande capacité, le **SMMAG** souhaite, avant acquisition, avoir une vision prospective des évolutions envisagées de ce type de véhicule par les constructeurs à court et moyen termes.

Le parc actuel du **SMMAG** est composé de 50 tramways de grande capacité (Citadis 402 du constructeur Alstom) et 53 tramways TFS (tramway français standard), déployés sur 5 lignes.

Le PDU 2020-2030 prévoit notamment la réalisation d'un projet de maillage du réseau tramway permettant la création de 3 lignes supplémentaires ainsi qu'un réseau RER Métropolitain.

Le **SMMAG** invite les constructeurs, pouvant justifier d'une expérience et d'une capacité à assurer la fabrication et la maintenance de tramways de grande capacité et qui le souhaitent, à venir présenter leur entreprise, leur savoir-faire et leurs matériels existants et à venir.

Les thématiques principalement abordées seront les suivantes :

- Accessibilité, Modularité
- Empreinte carbone (processus de production, exploitation, ..),
- Innovation et adaptabilité,
- Durée de vie et accompagnement à la maintenance,
- Capacités de production.

Les constructeurs auront la possibilité de remettre, lors de l'audition, un dossier de 30 pages maximum détaillant tout élément qu'il souhaite porter à la connaissance du **SMMAG**.

Une confirmation d'inscription leur sera adressée ultérieurement précisant le lieu précis et le déroulé détaillé de l'audition.